

2019

SECTEUR
COTEAU
HBM

16 JANVIER
20 FÉVRIER
20 MARS
17 AVRIL
15 MAI
19 JUIN
17 JUILLET
21 AOÛT
18 SEPTEMBRE
16 OCTOBRE
20 NOVEMBRE
18 DÉCEMBRE

COLLECTE
DES

ENCOMBRANTS

LE 3^E MERCREDI
DU MOIS



Organisation de la collecte

**LES ENCOMBRANTS SONT COLLECTÉS
LE 3^E MERCREDI DU MOIS (VOIR LISTE).**

Ils doivent être sortis la veille au soir.



Villeneuve
Saint Georges

UNE QUESTION ?

Les ambassadeurs du tri sont à votre disposition

01 43 86 38 67

G
K
I
C
A
V
V
H
C
R
O
R
L
Y
F
S
E
I
N
E
V
B
H
I
J
É
A
V
R
E
S
V

VOTRE QUARTIER

**VÉRIFIEZ QUE CE DOCUMENT CONCERNE
BIEN LE SECTEUR OÙ VOUS HABITEZ**

Albert Thomas (Rue)	Jacquemard (Rue)
Bellevue Prolongée (Rue de)	Jean-Baptiste Clément (Rue)
Berthelot (Rue)	Jean Jaurès (Place)
Bricquebec (Rue)	Jean Jaurès (Rue)
Buttes (Sentier des)	Jean Moulin (Carrefour)
Camille Flammarion (Rue)	Jean Papadopoulos (Allée)
Charles Beaudelaire (Avenue)	Jeanne d'Arc (Rue)
Charles Péguy (Rue)	Jules Ferry (Rue)
Courteline (Rue)	Jules Valles (Square)
Curie (Rue)	Justice (Rue de la)
Dandrieux (Rue)	Laboré (Rue)
Delétang (Avenue)	Léo Lagrange (Avenue)
Diderot (Rue)	Louis Aragon (Rue)
Docteur Zamenhof (Rue du)	Louise Michel (Rue)
Edouard Vaillant (Rue)	Marcel Sembat (Rue)
Europe (Avenue de l')	Paris (rue de)
Europe (Place de l')	de la rue Emile Zola à
Fernand Pelloutier (Rue)	la rue d'Alembert
Ferrer et Siegfried (Rue)	Parmentier (Rue)
Fil de Soie (Sentier du)	Paul Eluard (Rue)
Fort (Chemin du)	Paul Lafargue (Rue)
Foyer (Rue du)	Paul Verlaine (Avenue)
Gambetta (Allée)	Petit Pré (Rue du)
Gambetta (Rue)	Pdt JF Kennedy (Avenue du)
Gambetta (Sentier)	Président Kruger (Rue du)
Garibaldi (Rue)	Proudhon (Rue)
Georges Picot (Rue)	Raymond de la Grange (Rue)
George Sand (Rue)	Sacco et Vanzetti (Rue)
Gérard de Nerval (Rue)	Saussaies (Rue des)
Guillaume Apollinaire (Avenue)	Valenton (Avenue de)
Henri Barbusse (Square)	Villebois Mareuil (Rue)

Une question ?

Les ambassadeurs du tri sont à votre disposition :
01 43 86 38 67

Encombrants autorisés

DÉCHETS MÉNAGERS DE GRANDE DIMENSION :

- Literie,
- mobilier usagé,
- bicyclettes,
- emballages cartons,
- déchets issus du bricolage familial (porte, équipement de salle de bain, revêtement de sol) hors déchets dangereux, miroirs et fenêtres.

Encombrants non autorisés

À DÉPOSER EN DÉCHETERIE MOBILE - SAMEDI DE 9H À 16H PARKING DES SERRES, 105 AVENUE ANATOLE FRANCE :

- Les petits appareils électroniques, les réfrigérateurs, congélateurs, etc.
- les déchets dangereux issus du bricolages : peinture, solvant, vernis, batteries,
- les huiles de vidange, piles,
- les déchets végétaux,
- les déchets de travaux : gravats, terre, plâtres, etc.

